

Compte bloqué par un Juge

Par Jb59, le 27/09/2016 à 08:53

Bonjour,

Les comptes bancaires sont bloqués par un juge d'instruction depuis deux ans.Le procès n'a pas encore eu lieu et la date de ce procès n'est toujours pas fixé. Que doit faire un bon avocat dans ce cas? Attendre encore et indéfiniment que la date du procès soit fixé? Saisir la chambre d'instruction?

Le juge d'instruction ne répond pas aux courriers de l'avocat.

Merci d'avance